

HOMÉLIE XIV.

NÉHÉMIE RÉFORMANT LES ABUS EN ISRAËL.

HOMÉLIE SUR NÉHÉM. XIII, 1-14.

En ce temps-là on lut au livre de Moïse, tout le peuple l'entendant, et on y trouva écrit: Que les Hammonites et les Moabites ne devoient jamais entrer dans l'assemblée de Dieu, parce qu'ils n'étoient pas venus au devant des enfans d'Israël avec du pain et de l'eau; et qu'ils avoient loué Balaam contre eux pour les maudire; mais notre Dieu avoit changé la malédiction en bénédiction. C'est pourquoi il arriva que dès qu'on eut entendu la loi, on sépara d'Israël tout mélange. Or avant que ceci arrivât, Éliasib Sacrificateur ayant été commis sur les chambres de la maison de Dieu, s'étoit allié à Tobija, et lui avoit dressé une grande chambre où l'on mettoit auparavant les gâteaux, l'encens, les ustensiles, et les dîmes du froment, du vin et de l'huile qui étoient ordonnées pour les Lévites, pour les Chantres et pour les Portiers, avec ce qui se

levoit pour les Sacrificateurs. Or je n'étois point à Jérusalem pendant tout cela, car la 32.^e année d'Artaxerxes, roi de Babylone, je retournai vers le roi, et au bout de quelque temps je fus redemandé au roi. Je vins donc à Jérusalem, et alors j'entendis le mal qu'Éliasib avoit fait dans ce qui regardoit Tobija, lui dressant une chambre dans le parvis de la maison de Dieu. Ce qui me déplut fort, et je jetai tous les meubles de la maison de Tobija hors de la chambre. Et on nettoya les chambres selon que je l'avois commandé, et j'y fis rapporter les ustensiles de la maison de Dieu, les gâteaux et l'encens. J'entendis aussi que les portions des Lévites ne leur avoient point été données, de sorte que les Lévites et les Chantres qui faisoient le service s'étoient retirés chacun dans le bien qu'il avoit aux champs. Et je censurai les Magistrats, leur disant : Pourquoi a-t-on abandonné la maison de Dieu? Je les rassemblai donc, et je les rétablis à leur place. Et tous ceux de Juda apportèrent les dtmes du froment, du vin et de l'huile aux greniers. Et j'ordonnai pour receveurs sur les greniers Selamia Sacrificateur et Tsadoc Scribe.... parce qu'ils passaient pour être très-fidèles; et leur charge étoit de distribuer ce qu'il falloit à leurs frères. Mon Dieu! Sou-

viens-toi de moi touchant ceci ; et n'efface point ce que j'ai fait d'une bonne et sincère affection pour la maison de mon Dieu , et pour ce qu'il est ordonné d'y faire.

M. F. , Il y a dans le monde moral comme dans le monde physique un principe secret de relâchement, de dégradation, qui tend sans cesse à tout altérer. Les institutions les plus utiles, les réglemens les plus sages lui opposent de foibles barrières : il faut que l'homme public, semblable à la Providence, soit toujours attentif à maintenir l'ordre établi. Une vigilance que rien ne distraie, une fermeté que rien n'ébranle, une constance que rien ne rebute, voilà son premier devoir. Lutter sans cesse contre les passions qui cherchent à seconer le joug; combattre sans cesse; extirper, s'il est possible, ces abus qui poussent chaque jour de nouveaux jets, telle est la tâche qui lui est imposée. Pour cette tâche difficile, pour ce dévouement sans éclat, ce seroit bien peu sans doute d'être animé par le désir de la gloire, par le vague projet d'être utile, par cette bienveillance foible et terrestre qui n'aime les hommes que pour eux-mêmes, dans le chimérique espoir de les trouver autres qu'ils ne sont. Les contradictions, les obstacles

porteroient bientôt dans l'âme le dégoût et l'aigreur : on se croiroit, quitte envers des ingrats qui ne répondent point à ce qu'on fait pour eux : peut-être même, car telle est la misère du cœur de l'homme ; on les verroit avec une secrète complaisance, se briser contre l'écueil qu'on leur a montré vainement.

La Religion seule peut donner à l'homme public cette élévation d'âme qui compte pour rien les obstacles et les contre-temps, ce zèle pour la gloire de Dieu, ce désir de lui plaire dont s'alimente l'amour de l'humanité. Elle peut seule donner à ses efforts un principe d'activité qui n'a pas besoin d'encouragement humain, et qu'anime la grandeur du mal, bien loin de le ralentir.

Tel est l'exemple que donna le vertueux Néhémie lorsque, de retour en Judée, il eut à réformer les abus introduits pendant son absence. Méditons-le cet exemple ; il nous offrira d'importantes leçons. Dieu veuille les adresser lui-même à vos cœurs. Ainsi soit-il.

Le premier abus dont s'occupa Néhémie, ce fut l'introduction de divers étrangers parmi le peuple, dans le sein des familles et jusque dans le Conseil de la nation.

Ce n'est pas que le Législateur des Juifs eut

exclu de leur république tous ceux qui n'étoient pas enfans d'Abraham. Il vouloit au contraire que les individus de toute nation y fussent reçus, accueillis, protégés. Pourvu qu'ils ne fissent aucun acte d'idolâtrie, il leur laissa la liberté d'y voyager, de s'y fixer même : ils pouvoient acquérir des habitations dans les villes, y faire le commerce, y cultiver les arts : si dans la suite ils adoptoient la religion nationale, ils étoient incorporés au peuple de Dieu, et jouissoient, à la troisième génération, de tous les privilèges du citoyen. Les Hammonites et les Moabites seuls ne devoient jamais entrer dans l'assemblée de l'Éternel, c'est-à-dire, dans ces assemblées où l'on délibéroit sur les affaires publiques, et par conséquent ils ne pouvoient parvenir à aucune charge dans l'État. Cette exclusion fondée sur l'indigne conduite de ces peuples envers les Israélites dans le désert, avoit pour but de graver dans la mémoire des Juifs ce souvenir de leurs ancêtres, ce souvenir des événemens passés dont se composoit pour eux l'esprit national, et de les préserver de la surveillance de leurs ennemis ; car dans ces temps reculés, où les enseignemens des pères formoient la seule science, la seule éducation des enfans, les haines et les affections se transmettoient à travers les siècles : sucées avec le lait, les ini-

mitiés de peuple à peuple étoient immortelles.

Il est bien étonnant que les Juifs eussent pu violer une loi si salutaire , élever en autorité des hommes qui descendoient de nations frappées d'anathème , et qui , comme leurs pères , étoient ennemis du culte et de l'État. Malheur aux peuples assez inconsidérés pour confier des fonctions publiques à ceux qui n'adorent pas le Souverain Protecteur de la patrie , à des hommes étrangers à ces principes religieux , vrai fondement de tout ordre , seule garantie qui puisse répondre de nous à nos concitoyens !

De ce premier abus en découlèrent plusieurs autres. Tobija chef des Hammonites , et l'un des plus grands adversaires des enfans d'Israël , s'étant allié au Sacrificateur Éliasib , en obtint la permission d'occuper dans la partie extérieure du temple , un de ces appartemens où l'on renfermoit les prémices , les dîmes destinées à l'entretien des Sacrificateurs et des Lévites.

Cette introduction d'un étranger , d'un idolâtre dans le temple suffisoit pour le profaner. Vous savez , M. F. , par combien de précautions , par quel redoutable appareil , Dieu avoit voulu frapper l'imagination d'un peuple grossier , et le pénétrer du respect de son culte. Aujourd'hui , sous une loi d'amour , il a détruit lui-même les barrières qui le séparoient de l'homme :

il se plaît à se rendre accessible à nos vœux, à nous recevoir dans sa maison, comme un tendre père, sans gêne et sans contrainte; mais cette demeure qu'il a daigné choisir, n'en est pas moins sacrée. Elle appartient au culte exclusivement, ou du moins à des exercices auxquels la religion s'allie pour les rendre plus solennels. Ne nous écartons point de cette règle que les âmes pieuses ne virent jamais violer sans répugnance. Quelque indifférent que cet abus paroisse aux esprits superficiels, il ouvre la porte aux irrévérences; il détruit cette association d'idées si puissante sur le cœur et l'imagination; il ôte à ces portiques augustes le pouvoir de réveiller en nous les impressions de la piété; il sépare l'idée de Dieu de celle de son temple.

Ce seroit peu cependant de ce respect tout extérieur et matériel qui se borne à ne pas profaner l'édifice. Ne l'oublions jamais, Chrétiens; si la majesté divine se montre ici moins imposante, moins terrible qu'à Jérusalem, elle n'en est que plus touchante; elle n'en exige que plus impérieusement l'hommage du cœur. L'apportons-nous ici? Lorsque nous entrons sous les voûtes du sanctuaire, sommes-nous tous pénétrés, saisis de la présence du Dieu qui l'habite? Ah! combien il en est dont les regards indifférens ou distraits, annoncent des esprits encore

occupés du monde, occupés de tout autre chose que du soin d'adorer des hommes qui s'approchent de Dieu des lèvres, mais dont le cœur est éloigné de lui (1).

Ce qu'il y eut de bien remarquable dans la profanation dont parle Néhémie, c'est qu'Élisib en fut le complice et en quelque sorte le premier auteur. Comment ce pontife put-il se résoudre à outrager publiquement la Religion dont il étoit le ministre, à dégrader ce temple dont il tiroit son éclat, à donner l'exemple du scandale qu'il étoit appelé à réprimer? Notre texte nous l'apprend. Il s'étoit allié avec Tobija, et sa conduite, toute choquante qu'elle paroisse, est une suite trop naturelle de cette dangereuse relation.

Ah! M. F., n'étendons point les bornes de la tolérance au delà de ce qui est convenable, ou plutôt que notre tolérance soit sans bornes, mais ne la confondons point avec l'indifférentisme. Embrassons dans notre bienveillance ceux même qui diffèrent avec nous de mœurs et de principes. Montrons-leur, en toute occasion, cet esprit de douceur, d'indulgence, d'amour, ces vertus aimables, évangéliques, si propres à les attirer sous le joug du Seigneur; mais ne nous

(1) Matth. XV, 8.

en approchons point assez pour nous exposer à la contagion. *Ne vous unissez point avec les infidèles*, dit l'Écriture (1).

Ne nous y trompons pas; l'âme humaine a besoin de sympathie; elle tend comme l'air, à se mettre de niveau avec ce qui l'entoure. Si votre ami ne partage pas vos opinions religieuses et morales, il faut nécessairement que votre liaison se relâche, ou que vos opinions vous deviennent moins chères. Si la société où vous vivez ne se rapproche pas de vous par des vertus, bientôt vous vous rapprocherez d'elle par des vices. L'imagination se familiarise par degrés avec ce qui la révoltoit : elle s'apprivoise, si je puis m'exprimer ainsi, avec ces monstres du péché dont s'effrayoit une âme pure : les yeux s'accoutument à voir, les oreilles à entendre ce qui les eût blessés jadis : les principes perdent insensiblement leur rigueur; les vertus, leur pudeur et leur noble inflexibilité : les vérités les plus saintes, mises en discussion, commencent à sembler problématiques; elles ne se montrent plus armées du même empire; ou ne se livre plus à leur influence avec le même abandon. On s'étoit promis, je veux le croire, que ces liaisons n'obtiendroient point de nous le sacri-

(1) 2 Cor. VI, 14.

fice de nos devoirs : voilà ce que s'étoit dit Éliasib; et sans doute lorsqu'il s'allia à Tobija, il étoit loin d'imaginer que lui-même deviendrait un jour le profanateur du temple. Mais une âme déjà gâtée par la seule influence d'une société corrompue, une âme dans laquelle l'Esprit de Dieu n'habite plus, où trouvera-t-elle des forces pour résister aux railleries, aux reproches, aux importunités, à tous ces assauts de tous les jours que nous livrent avec trop d'avantage des personnes qui ont étudié notre caractère, nos foibles, qui savent quel moment il faut choisir, quel côté il faut attaquer. Tel est l'ascendant que prennent sur nous ceux avec qui nous passons notre vie, que la crainte seule de ne pas répondre à leur attente, ou de les attrister par un refus, peut nous rendre les instrumens des vices même que nous blâmons en eux. *Il y a tel homme, dit le sage, qui se perd pour être honteux, et qui se ruine pour complaire aux personnes* (1). Pénétrez-vous de cette pensée, vous surtout, jeunes gens, et vous qui avez reçu de la nature ce caractère doux et flexible, si agréable pour les autres, mais si dangereux pour vous-mêmes! Hélas! c'est du choix de vos amis que dépendra votre destinée.

(1) Ecclésiast. XX, 23.

L'introduction de Tobija dans le temple fut suivie d'un autre désordre dont elle paroît avoir été la cause. Les Lévites ne reçurent plus la portion qui leur étoit assignée, soit que Tobija s'en fût emparé, soit que le peuple eût cessé d'apporter les offrandes ordinaires depuis qu'un étranger, un ennemi pouvoit se les approprier. Quoiqu'il en soit, les Lévites privés de leur subsistance, interrompirent leurs fonctions, et se retirèrent au sein de leurs familles. La nécessité de pourvoir à leurs besoins, à ceux de leurs femmes et de leurs enfans, en cultivant les terres qui leur avoient été assignées, les contraignit à cette démarche : on doit le conclure, ce semble, de ce que Néhémie ne leur adressa aucun reproche. Avouons-le cependant, cette image est triste et pénible : on ne peut les voir sans répugnance, abandonner leur poste sacré, laisser le temple sans Ministres et le troupeau sans Conducteurs.

Ici, M. F., j'oserois-je rappeler un souvenir qui se retrace à mon esprit, et goûter la douceur de rendre justice à un corps que j'ai tant de raisons de chérir? Me seroit-il défendu de vous rappeler que vos Pasteurs, en des jours orageux virent diminuer, sans se plaindre, leur modique traitement? Ils ne furent point réduits sans doute aux mêmes extrémités que les Lévites,
mais

mais dans les momens les plus critiques, lorsque l'avenir étoit le plus obscur et leur sort le plus incertain, toutes leurs pensées, tous leurs projets tendoient à ne jamais vous abandonner. Et quoique ce soit aussi une belle vocation que l'intérêt même de la religion peut quelquefois prescrire, d'aller au loin porter la parole et maintenir l'unité de la foi, plusieurs se sont refusés aux vœux des Églises étrangères : aux propositions les plus flatteuses ils ont préféré la douceur de ne point se séparer de vous, de vivre et de mourir dans les murs de Sion.

Il seroit sans doute à souhaiter que ceux qui servent l'autel pussent se livrer tout entiers à une vocation pour laquelle l'homme tout entier est peu de chose, qu'ils ne fussent pas obligés de consumer leurs forces, leur santé, leur génie, leurs plus belles années dans des travaux étrangers, afin de pouvoir ensuite se donner sans distraction à l'œuvre du Seigneur. Pourquoi craindrois-je de le dire, puisque c'est là une vérité qui fait l'objet de la sollicitude de plusieurs bons citoyens, et à laquelle je puis me regarder comme sans intérêt personnel, aujourd'hui que ces années de travaux accablans sont déjà loin de moi, et que mes foibles services ont été si généreusement récompensés? Il est difficile, je le sais, de remédier à l'inconvénient dont je parle,

mais il me semble qu'il y auroit pour l'adoucir un moyen naturel et facile. Il seroit bien moins sensible si des jeunes gens favorisés de la fortune entroient plus souvent dans cette carrière. Jadis on voyoit dans notre patrie les citoyens les plus distingués par leur rang et leur fortune se plaire à consacrer un de leurs fils au Seigneur. Ils croyoient par ce dévouement attirer sur leur famille entière la protection du Ciel. C'est ce fils qui bénissoit l'union de ses frères et de ses sœurs. C'est lui qui répandoit sur leurs enfans les eaux du baptême, les introduisoit dans l'Église, les instruisoit dans la loi de Jésus. C'est lui que l'on choissoit pour adoucir à ses proches une nouvelle fâcheuse, pour soutenir leur âme au lit de la mort. Ils recevoient de sa main tous les bienfaits de la religion. Les consolations et les espérances de la foi passant par une bouche si chère, acquéroient plus de charme et de puissance. Ainsi se nourrissoit dans les premières classes l'esprit religieux, et par une influence naturelle, il se conservoit dans la masse entière de la société. Avec les mœurs de nos ancêtres nous avons presque totalement perdu cet usage respectable. O si nous pouvions le voir renaître!

Pères et Mères, qui avez l'heureuse perspective de laisser à vos enfans une fortune aisée, vous ne savez pas combien vous feriez pour leur

bonheur en leur donnant un état où cette fortune deviendrait si précieuse et trouveroit un emploi si doux. Eh ! quel sort plus digne d'envie que celui d'un Ministre du Seigneur qui ne seroit pas réduit à distribuer la pite de l'aumône insuffisante pour faire vivre le malheureux, et dont l'effet se borne à l'empêcher de mourir ; mais qui, dans ces occasions intéressantes où le cœur est déchiré par le sentiment de son impuissance, pourroit faire quelque-une de ces avances qui rendent au centuple en des mains industrielles. Quel sort plus digne d'envie que celui d'un Ministre de Christ qui ouvreroit ainsi les cœurs à ses leçons par ses bienfaits, et comme son Maître, sèmeroit la parole en *allant de lieu en lieu faire du bien* (1) ! Et quelle tranquillité pour un père vertueux, pour une mère pieuse et craintive, à cet âge et dans une fortune où l'on a tout à redouter et de l'ardeur de la jeunesse et des séductions du monde et de l'exemple du siècle, quelle tranquillité de placer leur enfant sous la garde du Seigneur, au lieu de le laisser courir au hasard dans les routes dangereuses des passions ! Quelle sécurité, quel charme de voir la religion tracer autour de lui une barrière, s'emparer de son cœur, exalter son imagination

(1) Act. X, 38.

par les grandes idées de la foi, tourner en zèle pour son Dieu, pour ses semblables, cette chaleur première, ces élans de son âme, toutes ces belles facultés qui pouvoient si aisément l'égarer! Quelle douceur de regarder ce fils, l'objet de leurs sollicitudes, comme un don qu'ils ont fait au Ciel et que le Ciel a accepté; comme appartenant au Dieu à qui ils l'ont offert et qui veillera sur ses destinées! Hélas! les passions, les vanités mondaines ne s'opposent que trop à ces projets heureux: elles viennent se mêler à notre insçu, même au sentiment le plus pur, le plus désintéressé de la nature. C'est moins une félicité réelle qu'une félicité brillante que nous désirons pour nos enfans. C'est moins de les faire jouir de leur existence que d'en jouir nous-mêmes, en les voyant figurer avec distinction sur la scène du monde. Il est des parens, j'aime à le penser, dirigés par une tendresse plus éclairée. L'Esprit *souffle où il veut*: le Seigneur peut choisir où il lui plaît, *des ouvriers pour sa moisson*, et dans cet instant peut-être ce Dieu qui lit dans les cœurs, aperçoit quelque mère fidèle lui offrant, ainsi que l'épouse d'Elkana, le fruit de ses entrailles, qu'elle verra fleurir dans l'Église comme un autre Samuel.

Jeunes Lévités qui, pressés d'un heureux zèle, vous destinez aux autels; vous à qui Jésus a dit:

comme autrefois à ses disciples : Laissez les soins de la terre ; *laissez les morts ensevelir leurs morts*, et *suivez moi* (1) ! Que la perspective d'une fortune étroite, d'une vie laborieuse ne flétrisse jamais votre courage. Vous servez le grand Rémunérateur. Il vous tiendra compte d'avoir arrosé de vos sueurs le champ de son Église. Ah ! n'enviez point ces plaisirs, ces vanités qu'il vous interdit. Une autre carrière s'ouvre pour vous, une autre gloire, un autre bonheur vous attend. J'ose vous en répondre : vous trouverez plus de douceurs dans la cabane du pauvre, au chevet du lit du mourant à qui vous répétez le nom de Jésus, dans les méditations d'un esprit qui s'élève à son auteur au milieu des riches scènes de la nature, vous y trouverez plus de douceurs que dans les fêtes tumultueuses de la dissipation. Sachez assortir d'avance à votre vocation vos habitudes et vos goûts. Sachez vous séparer d'avance d'un monde auquel vous ne devez jamais appartenir. Fortifiez votre âme par la prière et par la méditation des Saintes-Écritures. Attachez votre cœur et vos pensées aux grands intérêts qui vous seront confiés. Le soin de vous préparer à remplir cette noble tâche réclame tous vos instans. Heureux

(1) Luc IX, 59, 60.

si, pour la rendre plus facile, le Ciel dans sa bonté daigne vous accorder un jour et vous conserver une compagne qui se plaise à embellir pour vous la retraite et la vie domestique : qui s'unisse à vos sentimens, à vos devoirs, seconde vos efforts, anime votre courage; qui soit pour vous un secours et suivant l'expression du Créateur lui-même, *une aide semblable à vous!*

Vous venez de voir, M. F., quelques-uns des maux que produisit l'absence de Néhémie. Qu'il eût dû se la reprocher cette absence, si elle eût été volontaire, si le prince qui lui avoit permis d'aller à Jérusalem n'eût pas exigé qu'il revînt auprès de lui, et si l'intérêt même de ses frères ne lui eût imposé la loi de cultiver la faveur du roi de Perse!

C'est là sans doute une grande leçon pour tous ceux qui sont revêtus de quelque emploi public. Semblables à une mère de famille qui ne sauroit s'éloigner de sa maison sans apercevoir à son retour quelque relâchement, quelque atteinte portée à la règle, qu'on ne se fût point permise sous ses yeux, ils ne peuvent abandonner leur poste, même pour peu de temps, sans mettre en péril les intérêts qui leur sont confiés; ainsi leur présence seule protège l'ordre et les mœurs. La résidence est donc pour eux le

premier devoir, le vrai moyen de remplir tous les autres. S'ils sont animés d'un zèle véritable; s'ils envisagent leur emploi sous son vrai point de vue, comme leur ayant été donné pour l'avantage de la société et non pour le leur, cette obligation, toute gênante qu'elle paroisse, leur sera chère : ils verront bien peu de circonstances où ils puissent s'en affranchir.

Mais quels moyens Néhémie met-il en usage pour remédier aux abus qui se sont introduits ? Un seul, M. F. : il fait lire la loi de Dieu ; cette loi oubliée et non pas méconnue ; cette loi qui, malgré la violation qu'on en avoit faite, conservoit encore ses droits sur les esprits et sur les cœurs : *Alors on lut au livre de Moïse, tout le peuple l'écoutant.*

Qu'elle est belle cette parole divine qui est toujours la même, pendant que les hommes se corrompent et que les institutions s'altèrent ; cette parole qui est toujours là pour conserver la morale dans son intégrité, pour protester contre nos désordres et nous en retirer ! Qu'elle est belle cette parole qui nous offre le modèle de tout ce qu'il y a de bon, d'utile, d'aimable, qui nous donne la mesure de la sagesse comme de la vertu ? Qu'elle est belle cette parole qui peut guérir les maux publics et particuliers ! Ah ! que ceux qui veulent régénérer les nations, ou fermer leurs

blessures, n'aillent pas en chercher le remède dans des idées, des combinaisons nouvelles, dans des systèmes toujours dangereux. Il ne faut que rappeler les hommes à cette règle éternelle, la retracer dans leurs âmes, en rapprocher leurs institutions et leurs mœurs. *Alors on lut dans le livre de Moïse . . . et dès qu'on eut entendu la loi, on sépara tout mélange d'Israël.*

C'est un beau spectacle, M. F., que celui d'Israël assemblé, écoutant avec docilité, avec foi, avec repentir les Saintes-Écritures. Heureux les conducteurs d'un peuple, lorsque pour le rappeler à des devoirs qu'il néglige, il suffit de lui faire entendre ces accens des prophètes : *Ainsi a dit l'Éternel!* Heureux les conducteurs d'un peuple, lorsqu'ils voient la parole pénétrer dans les âmes *comme une épée à deux tranchans* (1), et par les prodiges qu'elle opère, signaler cette même puissance qui tira l'univers du chaos, et fit jaillir la lumière du sein des ténèbres! Il nous est encore offert aujourd'hui ce beau spectacle chez ces peuples éloignés qui ne connoissoient point le Sauveur des hommes, qui *étoient sans Dieu et sans espérance au monde* (2). Ils reçoivent l'Évangile avec docilité,

(1) Hébr. IV, 12.

(2) Éphés. II, 8.

avec soumission, avec une sainte ardeur; mais, hélas! il semble que pour nous cette parole de Dieu ait perdu son efficace. C'est en vain qu'elle s'élève contre nos vices et nos désordres : on dispute avec elle; on la discute; on la critique, si je puis ainsi parler, on ose choisir entre ses préceptes et les modifier à son gré; il semble qu'on ait oublié que c'est la loi, et qu'il faut se taire devant la loi. Insensés ! les législateurs humains ne souffrent point eux-mêmes de discussion, et c'est avec le Législateur divin que nous osons contester! c'est la créature avec le Créateur!

D'où peut venir un tel égarement? Ah! c'est que la parole n'agit que sur *ceux qui croient*. Et qu'est-ce que la foi de la plupart des Chrétiens? Une opinion sans force et sans autorité, une croyance chancelante, incertaine, problématique, un vague et foible assentiment, semblable à celui qu'ils accordent aux faits de l'histoire profane; tout au plus une froide théorie qui n'a rien de commun avec cette conviction intime qui bannit le doute, avec ces mouvemens vifs qui réchauffent le cœur, avec ce sentiment profond de nos besoins et de notre misère qui nous conduit à Jésus, lui soumet notre esprit et *amène nos pensées captives à son obéissance* (1).

(1) 2 Cor. X, 5.

Mais comment la loi de Dieu triompherait-elle de nos affections, de nos répugnances? Comment soumettrait-elle notre volonté? Elle n'est pas même écoutée avec décence. Non, elle n'est pas toujours écoutée avec décence. Que se passe-t-il dans nos temples, aux jours même de nos plus grandes solennités? L'assemblée se forme : elle offre au premier regard l'image de l'empressement, de la piété. On pourroit croire un instant que la religion reprend parmi nous son empire : le fidèle se livre à cette douce impression. Cependant le service commence : on lit la parole de Dieu . . . ô surprise ! ô douleur ! on diroit de plusieurs qu'ils ne sont pas là pour l'entendre, qu'ils n'imaginent pas seulement qu'on doive l'écouter. Réservant leur attention pour le discours du prédicateur, ils cherchent à abrégér ces momens d'attente en discourant ensemble ou bien en s'occupant de ce qui se passe autour d'eux. Le silence et le recueillement ne commencent guère qu'au moment où le prédicateur paroît.

Grand Dieu, c'est donc la parole de l'homme qu'on vient chercher dans ton temple ! En sommes-nous là, M. F. ? Notre culte est-il à ce point perverti ? La loi du Seigneur n'y joue qu'un rôle subalterne ; elle n'y occupe une place que pour recevoir des affronts, pour être en butte

à l'outrage ! Ah ! s'il en est ainsi, les Ministres de Jésus doivent se couvrir le visage, déchirer leurs vêtemens, comme les Apôtres. Ils doivent rougir et s'indigner d'être entendus, quand leur Maître n'est pas écouté. Eh, bon Dieu ! Que sommes-nous ? Que sont nos foibles discours ? N'est-ce pas de cette parole qu'ils tirent leur seule force et toute leur autorité ?

Je vous en conjure, Chrétiens, pour l'honneur de l'Église, pour le salut de vos âmes, je vous en conjure de toutes les puissances de la mienne, que notre culte ne soit plus changé en profanation. Songez que cette parole qui vous est adressée est la parole du Maître du monde, de celui qui vous a créés et rachetés. Si vous ne le croyez pas, éloignez-vous de ces temples : quel motif vous y conduiroit ? La morale évangélique, la doctrine de la croix, n'a rien d'attrayant pour les enfans du siècle. Mais si vous voyez en elle la parole de Dieu, rendez-lui donc l'honneur qui lui est dû. Que le respect enchaîne toutes vos facultés, et que votre âme s'abatte profondément devant elle.

C'est à vous surtout qu'il appartient de donner l'exemple, à vous, fidèles, qui composez la saine partie de l'Église, et sur qui nos pensées se reposent avec consolation ; à vous à qui la religion est vraiment chère, mais que l'habitude

a trop accoutumés peut-être au spectacle des profanations. Aidez-nous à les réprimer. Que le respect religieux toujours plus fortement empreint sur toute votre personne, en inspire à ceux qui vous entourent. Que vos regards, vos avis, les retiennent dans l'ordre, ou les y fassent rentrer. Que l'autorité de votre exemple en impose, et soit la police de nos temples.

Vous qui êtes appelés à lire la loi du Seigneur dans ces parvis, sentez toujours mieux ce que demande cette noble tâche. Acquitez-vous-en comme devant en rendre compte, comme ayant à cœur de répandre *la bonne odeur de l'Évangile*. Implorez le secours de l'Esprit divin pour vous en acquitter dignement. Ainsi vous pourrez fixer l'attention et produire dans les âmes quelque mouvement heureux. Ainsi vous ferez connoître ce que vous serez un jour dans l'Église.

Et nous, Pasteurs, mes très-chers Frères, réunissons, redoublons nos efforts. Quand le mal est porté à l'excès, peut-être est-il urgent de prendre quelque mesure pour y remédier; pour faire lire la loi du Seigneur dans un moment plus convenable, plus solennel; pour lui rendre ainsi dans notre culte le rang qu'elle y doit occuper. Appelés ensuite à l'expliquer à nos frères, ayons à cœur de parler toujours en fidè-

les serviteurs de Jésus-Christ, en fidèles Ministres de l'Évangile. Que nos discours en portent toujours plus l'empreinte. Qu'ils en aient la couleur, si je puis ainsi parler. Qu'ils soient propres à en réveiller le goût. Nous ne sommes rien, nous ne pouvons rien que par elle : c'est son onction divine qui peut nous ouvrir les âmes, comme c'est la grâce du Saint-Esprit qui peut les convertir : il n'y a que ce qui vient de Dieu qui puisse élever à Dieu le cœur de l'homme.

Ce fut encore en rappelant les Hébreux à la loi que Néhémie réforma les deux autres abus dont nous avons parlé. Ce fut en s'autorisant des ordres du Seigneur qu'il rassembla les Lévites, somma le peuple de pourvoir à leur entretien et fit cesser la profanation du temple. Animé d'une indignation généreuse, il jeta lui-même les meubles de Tobija hors de l'enceinte du temple.

Tel est le vrai caractère des serviteurs de Dieu ; une vive ardeur, un intérêt pressant pour sa gloire, qui les transporte comme hors d'eux-mêmes, lorsqu'elle est attaquée ; et qui, par un beau contraste, s'allie en eux au support et à la plus parfaite douceur dans ce qui les touche personnellement. Ainsi Moïse, le plus patient des hommes, dans l'émotion qui l'agite à la vue d'Israël idolâtre, brise les tables de la loi. Ainsi notre divin Maître qui disoit de ses bourreaux :

Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font (1), chasse du temple avec une sainte colère les vendeurs et les changeurs.

Néhémie réprimande ensuite Éliasib avec force et gravité. Le rang du coupable ne modère point sa sévérité, n'amollit point son courage. Il étend même sa censure sur les Magistrats devenus complices de tous ces désordres par leur lâcheté à s'y opposer. Dirigé par la piété seule, par la seule impulsion d'un cœur religieux, Néhémie rend hommage à ce grand principe, dont l'expérience a fait pour nous un axiome en politique comme en morale, que le soin de veiller au maintien de la religion et de tout ce qui s'y rapporte, est un devoir du premier rang pour les Chefs de l'État.

Après avoir ainsi rétabli l'ordre en Israël, Néhémie élève son âme au Dieu en vue duquel il agit, et lui adresse cette prière simple et touchante : *O Dieu, souviens-toi de moi touchant ceci. N'efface point ce que j'ai fait d'une bonne et sincère affection pour la maison de mon Dieu. Ce n'est pas qu'il croie n'avoir rien omis, rien négligé, n'avoir aucun reproche à se fiare, puisqu'il ajoute bientôt après : Souviens-toi de moi, et me pardonne selon la*

(2) Luc XXIII, 34.

grandeur de ta miséricorde. Il veut seulement prendre le Ciel à témoin que dans cette affaire il s'est conduit avec simplicité de cœur et par un vrai zèle pour la gloire de Dieu. Que cette confiance modeste lui sied bien ! Qu'il est beau, qu'il est doux de pouvoir prendre à témoin du sentiment qui nous inspire, celui qui lit dans les cœurs, celui auprès duquel *notre travail ne sera point sans récompense (1) !*

C'est dans le même esprit qu'un fidèle serviteur de Christ disoit aux Corinthiens : *Ce qui fait notre gloire, c'est le témoignage que nous rend notre conscience, que nous nous sommes conduits dans le monde et surtout parmi vous, avec un cœur simple et sincère devant Dieu, non selon la prudence charnelle, mais selon la grâce que Dieu nous a donnée (2).*

Heureux l'homme qui peut se rendre un pareil témoignage dans toutes les époques de sa vie et surtout à l'heure de la mort ! à cette heure solennelle où l'enfant du siècle s'écrie avec désespoir : *O si j'avois fait pour le ciel ce que j'ai fait pour la terre !* A cette heure où l'on regrette avec tant d'amertume d'avoir travaillé pour un monde qui s'évanouit ; où l'on ne voit

(1) 1 Cor. XV, 58.

(2) 2 Cor. I, 12.

de consolation, de réalité, d'espérance, que dans ce qu'on a fait pour le Seigneur! Heureux l'homme public qui jetant les yeux alors sur la carrière qu'il a parcourue, la voit toute consacrée à la gloire de son Dieu, au bien de ses frères, à l'Église, à la patrie! Heureux l'homme public qui peut se dire, qu'animé d'un zèle sincère qui fut la première passion de son cœur, il a fait régner l'ordre, il a soutenu de tout son pouvoir la religion et les mœurs! Heureux le particulier obscur qui dans son humble sphère, dans le cercle étroit où il se meut, peut se dire aussi qu'il a fait aimer et respecter la piété à ses enfans, à ses serviteurs, à ses amis, à tous ceux qui l'entouroient et sur lesquels s'étendoit son influence!

Puissiez-vous tous, M. C. F., à ce dernier période, offrir à Dieu, comme Néhémie, et les actions de votre vie et le sentiment qui les aura dictées; et ce que vous aurez fait et la pureté d'intention avec laquelle vous l'aurez fait. Puissiez-vous alors lui présenter cet amour de préférence qui est le vrai caractère du serviteur fidèle. Mais en même temps, persuadés que nous ne saurions nous appuyer devant lui sur notre propre justice, et que nous ne pouvons être sauvés que par grâce, par les mérites du Rédempteur; puissiez-vous à ce dernier période

de

de la vie, vous humilier profondément devant votre Juge, lui demander pardon, comme Néhémie, et plus éclairés que ce saint homme sur les moyens de trouver accès auprès de Dieu, puissiez-vous lui offrir ce recours à sa miséricorde par Jésus-Christ, cette *foi*, principe des vertus, cette *foi qui nous justifie* et nous fait *avoir la paix avec lui* (1). Amen.

(1) Rom. V, 1.